

Jean-François PISSETTAZ,

EXPERT-COMPTABLE, COMMISSAIRE AUX COMPTES,
EXPERT JUDICIAIRE



Vous êtes expert-comptable depuis 1977 en France et installé en Suisse depuis 1994. Qu'est-ce qui vous a motivé pour professer de part et d'autre de la frontière?

JFP: Je dois dire que cela a été un cheminement tout à fait naturel pour moi. Originaire d'Annecy, c'est depuis mon plus jeune âge que j'ai appris à connaître Genève d'où certains de mes amis d'école puis de lycée étaient originaires. Très vite, au niveau professionnel, j'ai été amené à travailler pour des entreprises françaises ayant une activité en Suisse. C'est donc très naturellement que j'ai souhaité asseoir mon activité et me spécialiser dans les relations transfrontalières.

Vous qui vivez ces relations au quotidien et en particulier au niveau franco-valdo-genevois, quelle en est votre vision?

JFP: Il convient tout d'abord de rappeler que ces relations ne datent pas d'aujourd'hui! Je ne vais pas refaire l'Histoire ni rappeler les différents événements qui ont conduit aux nombreux déplacements des frontières. Malgré tout, les relations ont toujours existé et la France voisine a toujours été la réserve agricole du bassin genevois.

Au fil du temps, elles se sont développées, intensifiées et normalisées car Genève, de ville marchande, elle a pris le statut de ville internationale avec l'implantation des nombreuses organisations gouvernementales ou non gouvernementales.

Obligatoirement, l'essor de Genève s'est répercuté sur les régions limitrophes, l'Ain et la Haute-Savoie qui sont devenus ses réservoirs de main d'œuvre.

Aujourd'hui, l'interactivité entre ces deux départements français et Genève est devenue incontournable.

Et demain ? Comment voyez-vous l'avenir ?

JFP: Cette relation est nécessaire et ne peut que s'amplifier malgré les aléas économiques, les variations du taux de change et les sensibilités des uns et des autres à certaines périodes de l'histoire. Rien ne peut arrêter la réalité économique et c'est la raison pour laquelle chacun a le devoir et la raison de construire cette grande région franco-valdo-genevoise qui se situe au cœur de l'Europe. Nous avons tous besoin des uns et des autres et nous ne pouvons oublier

notre complémentarité, ceci malgré la frontière et les obligations législatives de chacun.

Les entreprises sont-elles intéressées par cet espace franco-valdo-genevois?

JFP: Bien évidemment! Nous constatons qu'il y a plus de 500 entreprises suisses installées en Rhône-Alpes, sans compter les TPE, et ce chiffre est en constante augmentation.

Chaque semaine, des chefs d'entreprise suisses viennent me consulter pour étudier le coût d'une implantation en France, comparer les coûts de structure, les aspects de TVA, la législation sociale, le financement, l'optimisation des crédits impôt recherche et formation.

Et selon vous, pourquoi les entreprises françaises vont s'implanter en Suisse?

JFP: Il y a diverses «bonnes raisons»: tout d'abord l'image internationale de la Suisse, la facilité de trouver des collaborateurs parlant plusieurs langues, la flexibilité du temps de travail, la législation en apparence moins contraignante.

Comment en mesurer l'intérêt?

JFP: C'est précisément ce que je fais, tant en France qu'en Suisse, accompagné de mon équipe d'experts-comptables, auditeurs, juristes, nous étudions pour les entreprises mais aussi pour leurs dirigeants, les aspects juridiques, fiscaux, sociaux, patrimoniaux, financiers de leurs projets, sans oublier la gestion courante.

C'est donc cette activité transfrontalière qui fait votre spécificité.

JFP: Oui, cela fait plus de 30 ans que je suis amené à conseiller des chefs d'entreprise suisses souhaitant s'implanter en France et des chefs d'entreprise français désireux de développer une activité en Suisse.

Au fil de ces années, j'ai travaillé avec de nombreux avocats, notaires, banquiers pour apporter des éléments de réponse aux attentes de tous ces chefs d'entreprises. Aujourd'hui, ceux-ci sont mes principaux prescripteurs et effectivement, notre connaissance de la problématique transfrontalière est notre spécificité.

Publireportage



FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE

14 rue de la Corraterie – 1211 Genève 11 – +41 (0)22 312 18 50

6 avenue du pré Félin – 74940 Annecy le Vieux – +33 (0)4 50 64 00 22



FIDUCIAIRE JF PISSETTAZ